



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 29 mars 2020

Coronavirus

Point de situation : résidents de Polynésie française bloqués à l'étranger

Il n'y a plus aucun vol provenant de l'étranger, à destination de la Polynésie française, jusqu'à nouvel ordre. Les résidents bloqués doivent se signaler auprès des autorités diplomatiques françaises et se conformer strictement aux consignes sanitaires appliquées dans les pays d'accueil. Ils sont également invités à se tenir informés en consultant régulièrement les sites internet du Haut-commissariat (www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr) et celui du Ministère des affaires étrangères (www.diplomatie.gouv.fr).

ADOPTÉZ LES MESURES BARRIÈRES POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LE COVID-19



Se laver les mains
régulièrement



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Tousser ou éternuer
dans le pli de coude



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Appeler le 15 et porter un
masque en cas de symptômes

Cabinet

Bureau de la communication interministérielle

Tél. : (689) 40 46 85 63 – Port. : (689) 89 43 00 31
Mél : communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

BP 115 – 98713 Papeete
Avenue Pouvana'a a Oopa